

Avant de commencer vos travaux, il est recommandé de demander un certificat d'urbanisme. Selon l'importance des travaux que vous prévoyez, il vous faudra déposer un permis (permis de construire, d'aménager...) ou une déclaration préalable.

Les règles relatives à l'urbanisme et ses autorisations inhérentes permettent de vérifier la conformité de vos travaux par rapport aux règles d'urbanisme.

Pour déposer en direct votre PC (Permis de Construire), votre DP (Déclaration Préalable) ou votre AT (Autorisation de Travaux), merci d'utiliser la plateforme Geosphere :

<https://paysdelor.geosphere.fr/guichet-unique/Login/Particulier>

Fiches pratiques de service-public.fr

Élections

Pour participer aux élections politiques, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans (sous certaines conditions) et pour les personnes obtenant la nationalité française après 2018. Si vous vous trouvez dans une autre situation (déménagement, recouvrement de l'exercice du droit de vote, citoyen européen résidant en France...), vous devez faire la démarche de vous inscrire.

Inscription sur les listes électorales

[Inscription d'office à 18 ans](#)

[Nouvelle inscription](#)

[En cas de déménagement](#)

[Inscription d'un citoyen européen](#)

[Inscription d'une personne devenue française](#)

Opérations de vote

[Papiers d'identité pour voter](#)

[Carte électorale](#)

[Déroulement du scrutin](#)

[Vote par procuration](#)

[Vote d'un Français de l'étranger](#)

Élections et référendums

[Présidentielle](#)

[Législatives](#)

[Européennes](#)

[Municipales](#)

[Départementales – Régionales](#)

[Referendum](#)

**Questions –
Réponses**

- [Quelles sont les dates des prochaines élections ?](#)
- [Liste électorale, bureau de vote... : comment vérifier son inscription ?](#)
- [S'inscrire sur les listes électorales : avec quel justificatif d'identité ?](#)
- [S'inscrire sur la liste électorale en mairie : quel justificatif de domicile ?](#)
- [S'inscrire sur une liste électorale consulaire : quel justificatif de domicile ?](#)
- [Vote d'un citoyen européen aux élections en France : quel justificatif de domicile pour s'inscrire ?](#)
- [Que doit faire un électeur chargé d'une procuration de vote ?](#)
- [Moins de 26 ans : dans quel cas faut-il s'inscrire pour voter ?](#)
- [Une personne détenue en prison a-t-elle le droit de voter ?](#)
- [Militaire, forain, gens du voyage, SDF, marinier : où s'inscrire pour voter ?](#)
- [Élections : peut-on s'inscrire sur la liste électorale d'une mairie et voter la même année ?](#)
- [Élections : peut-on s'inscrire sur une liste électorale consulaire et voter la même année ?](#)
- [Un électeur peut-il demander sa radiation des listes électorales ?](#)
- [Peut-on voter sans avoir signalé son déménagement ?](#)
- [Que faire en cas de refus d'inscription ou de radiation de la liste électorale par le maire ?](#)
- [Peut-on voter par internet ?](#)
- [Un électeur peut-il consulter les listes électorales ?](#)
- [Qu'est-ce qu'une cérémonie de citoyenneté et de remise des cartes électorales ?](#)

[Toutes les questions réponses](#)

**Pour en savoir
plus**

- [Elections en Europe : municipales, européennes et dans le pays d'origine](#)

Source : Commission européenne

- [Résultats des élections](#)

Source : Ministère chargé de l'intérieur

- [Elections législatives de 2024 : les résultats](#)

Source : Ministère chargé de l'Europe et des affaires étrangères

**Services en
ligne**

- [Vérifier votre inscription électorale et votre bureau de vote](#)
Téléservice
- [Nouvelle-Calédonie : vérifier son inscription sur la liste électorale et son bureau de vote](#)
Téléservice
- [Demande d'inscription en ligne sur les listes électorales](#)
Téléservice
- [Demande d'inscription sur les listes électorales](#)
Formulaire
- [Voter par procuration](#)
Formulaire
- [Déclaration de situation patrimoniale](#)
Téléservice
- [Déclaration de candidature aux élections départementales – Formulaire à remplir par chaque membre du binôme de candidats](#)
Formulaire
- [Déclaration de candidature aux élections départementales – Formulaire à remplir par chaque remplaçant](#)
Formulaire
- [Déclaration de candidature aux élections régionales – Formulaire à remplir par chaque candidat de la liste](#)
Formulaire
- [Déclaration de candidature aux élections régionales – Formulaire à remplir par le candidat tête de liste ou son mandataire](#)
Formulaire
- [Déclaration de candidature – Élections municipales \(moins de 1 000 habitants\)](#)
Formulaire
- [Déclaration de candidature – Élections municipales et communautaires \(1 000 habitants ou plus\)](#)
Formulaire
- [Déclaration de candidature – Élections municipales et communautaires \(1 000 habitants ou plus\) – À remplir par le candidat tête de liste](#)
Formulaire
- [Déclaration de candidature – Conseil de la métropole de Lyon](#)
Formulaire
- [Déclaration de candidature – Conseil de la métropole de Lyon – À remplir par le candidat tête de liste](#)
Formulaire
- [Déclaration de candidature – Élections municipales pour les communes de 1000 habitants et plus composées de communes associées de la Polynésie française](#)
Formulaire
- [Déclaration de candidature de liste – Élections municipales pour les communes de 1000 habitants et plus composées de communes associées de la Polynésie française](#)
Formulaire
- [Modèles de déclaration et de retrait de candidature pour l'élection des conseillers des Français de l'étranger et des délégués consulaires](#)
Modèle de document
- [Déclaration de candidature aux élections européennes \(à remplir par chaque candidat\)](#)
Formulaire
- [Déclaration de candidature aux élections sénatoriales \(scrutin majoritaire\) – À remplir par chaque remplaçant](#)
Formulaire
- [Déclaration de candidature aux élections sénatoriales \(départements et collectivités élisant leurs sénateurs au scrutin majoritaire\) – À remplir par chaque candidat](#)
Formulaire
- [Déclaration de candidature aux élections sénatoriales \(représentation proportionnelle\) – À remplir par chaque candidat](#)
Formulaire
- [Déclaration de candidature aux élections législatives](#)
Formulaire
- [Liste électorale : saisir le juge en cas de refus d'inscription ou de radiation par le maire](#)
Formulaire
- [Liste électorale : saisir le juge en cas d'omission ou de radiation par la commission administrative](#)
Formulaire
- [Contestation de la liste électorale par un tiers](#)
Formulaire
- [Procuration – Consultation Nouvelle-Calédonie : accès à la pleine souveraineté](#)
Formulaire

Plus
d'infos



Services techniques: Urbanisme

Adresse : Hôtel de Ville

16, Boulevard du Maréchal Joffre
BP 106 34250 Palavas-Les-Flots

Horaires : Reception du public en mairie : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h ; mercredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

[Site ville](#)

[Site tourisme](#)

[Téléphone 04 67 07 73 12](#)

[mail](#)



**Ville de
Palavas-les-Flots**

Mairie de Palavas-les-Flots

Horaires : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Adresse : 16 Boulevard Maréchal Joffre – BP 106 – 34250 Palavas-les-Flots

Tél. : 04 67 07 73 00